

Vienne Condrieu Agglomération

Autoroute A7 : sur le chantier du demi-échangeur de Reventin-Vaugris

Démarrés l'été dernier, les travaux de construction avancent selon le rythme prévu par Vinci autoroutes et ses partenaires. L'ouvrage doit entrer en service en octobre 2025.

Clémence Lena –



01 / 04

La gare de péage située sur la future bretelle de sortie (en provenance de Lyon) commence à sortir de terre. Photo Le DL /C.Le.



02 / 04

Le pont qui enjambe l'A7 est aussi en chantier. Photo Le DL/C.Le.



03 / 04

Côté plaine sportive, le merlon va être reconstruit, indique Vinci autoroutes. Photo Le DL/C.Le.



04 / 04

La bretelle d'entrée est en cours de réalisation. Photo Le DL/C.Le.

Les deux bretelles sont déjà bien visibles de chaque côté de l'autoroute A7 à Reventin-Vaugris. Depuis l'été dernier, les équipes de Bouygues TP et du maître d'œuvre Ingerop sont à pied d'œuvre. Chaque jour, 40 personnes travaillent sur le site. « Le chantier du demi-échangeur est particulier en raison de son exigüité et de la proximité avec les voies de circulation », souligne Maud Jourdheuil, responsable Pôle Investissements chez Vinci autoroutes, le maître d'ouvrage.

Le projet prévoit la création de deux nouvelles voies : une d'entrée en direction de Lyon côté plaine de sports, et une de sortie en provenance de Lyon, située de l'autre côté de l'autoroute. Des gares de péage seront construites sur chacune de ces bretelles. Elles auront trois voies chacune. La première commence déjà à sortir de terre, côté sortie, dans le prolongement du péage actuel.

« Une forte vocation domicile-travail »

Deux ronds-points verront également le jour de part et d'autre du pont (RD131) qui enjambe l'autoroute. Le demi-échangeur devrait être utilisé par 9 000 véhicules quotidiennement selon les études réalisées. La surcharge de circulation est une des craintes des opposants au projet : « Les ronds-points ont justement pour objectif de fluidifier le trafic », affirme la représentante de Vinci.

De même, un parking de covoiturage de 100 places est prévu, côté chemin de l'aérodrome : « L'échangeur a une forte vocation domicile-travail, il est stratégiquement bien situé au sud de Lyon, donc nous encourageons ce type de déplacement pour limiter l'auto-solisme. »

Une voie mode doux de 1,2 km est aussi en cours de réalisation, elle débutera sur le chemin des Pétrières, reliera la RD131 en passant sur le pont et se poursuivra jusqu'à la RN7 en longeant la future bretelle de sortie. Enfin, trois bassins de rétention seront créés : « Ils récupéreront les eaux salies par les véhicules, elles seront décantées et rendues propres à la nature », explique Florent Valvekens, représentant d'Ingerop.

Quid des nuisances ?

Les nuisances générées par la future infrastructure, et qui sont au cœur des préoccupations de la commune de Reventin-Vaugris, sont un enjeu de taille pour les responsables du projet. Et un sujet sensible : « On travaille sur un espace le plus compact possible, au plus près de l'autoroute existante, pour limiter au maximum les incidences », assure Maud Jourdheuil. « Le long de la plaine des sports, nous allons reconstituer le merlon et installer des arbres et des plantes. Nous travaillons avec une pépinière depuis trois ans pour qu'ils soient déjà de bonne taille. Un mur acoustique long de 200 mètres et haut de 2,5 mètres va être installé le long du lotissement de la plaine. Selon nos études, le son sera moins fort qu'aujourd'hui », ajoute-t-elle.

Reste que le dernier recours déposé par la commune et les associations n'a toujours pas été jugé. Sur ce point, Vinci autoroutes ne fait pas de commentaire.

Les opposants toujours mobilisés

L'association Citee a réagi cette semaine aux communications de Vinci autoroutes et de Vienne Condrieu Agglomération. Elle écrit : « Vinci n'a pas jugé nécessaire d'engager une étude de la qualité de l'air de niveau 1 alors qu'il s'agit d'un des plus grands péages de France. Et il est fort regrettable que la mise en place du système de flux libre n'ait pas été retenue. »

Elle ajoute : « On nous impose un demi-échangeur à un emplacement que la commune a toujours contesté. Cette infrastructure attirera un surplus de circulation de 120 % autour d'un espace contraint alors qu'une baisse de 6 % du trafic est escomptée à Vienne. Est-ce vraiment équitable ? »

Enfin, Citee dénonce l'abattage des arbres : « Les plantations prévues ne dépasseront pas 1 m de haut et ne feront office de protection que dans plusieurs années. D'ici là, les Reventinois subiront toutes sortes de nuisances. La végétation plantée depuis environ 30 ans était bien plus efficace. »